Bulletin n°1/2013-2014

Rentrée du foot saison 2013-2014

(information à tous les parents et licenciés)

Le 14 août 2013,
à Egliseneuve-près-Billom.

PREMIERS rendez-vous fixés pour le début saison... :

- **Permanence administrative**
  le Mercredi 28 août au stade de 15h à 17h30...
  ==> pour contact de reprise pour la saison 2013-2014
  ==> pour le renouvellement des licences
  ==> pour tous renseignements **auprès des nouveaux licenciés** de toutes les catégories !!!

Information ==> **La prévision des effectifs pour cette rentrée ne permet malheureusement pas d'envisager la reconduction des équipes en U17 & U19.**

Reprise des entraînements :

Pour les U15 entraînement au stade d'Egliseneuve **le mercredi 21 août** de 17h.15 à 19h.

Pour les U13 entraînement au stade d'Egliseneuve **le mercredi 21 août** de 15h. à 17h.

Second entrainement le vendredi pour les U13 et U15 au stade de Billom de 17h30 à 19h

Pour les U10-U11 entraînement au stade d'Egliseneuve **le mercredi 04 septembre** de 15h. à17h.

Pour les U6-U7-U8-U9 entraînement au stade d'Egliseneuve **le mercredi 04 septembre** de15h. à 17h.

(*séances découvertes pour les trois premiers entraînements en catégorie débutant*)

➔ Reprise du championnat pour les U15 le 15 septembre
(match amical en prévision avant de débuter…)

➔ Reprise pour les U13 en participation :
- **au tournoi de l'ASM** (challenge national Jules Sbroglia) **le samedi 31 août**
- au plateau de rentrée **à Vichy** **le samedi 7 septembre** (après-midi)

COTISATION licence-assurance 2013/2014

- Le montant des cotisations est fixé à **50 €** pour les joueurs des catégories **U6-U7-U8-U9 & U10-U11**
- Le montant des cotisations est fixé à **65 € pour les joueurs des catégories U13 -U15**

==> Pour le paiement des cotisations , pensez à vous mettre à jour à la demande de renouvellement.…

(bon C.A.F et chèques-vacances acceptés)

Important **: Dès la réception votre demande de renouvellement de licence et il vous faut la compléter avant ce début de saison 2013-2014 et surtout penser à faire viser la partie visite médicale par votre médecin traitant…**

==> aucune licence ne sera validée sans son accompagnement de la cotisation.

Info ==> La prise de licence sous-entend l'acceptation du règlement intérieur fixé par le club pour la saison (à consulter sur le site) !!!

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter vos responsables ou encore prenez le temps de consulter le site internet !!!

www.fjepb.fr

Nous vous souhaitons une bonne saison 2013-2014…

Bernard Menier / Max
Responsable-correspondant
Foot JEUNES Egliseneuve-près-Billom
Les Pierrys-63160 Egliseneuve près Billom

FOOT-Ball section JEUNES F.J.E.P.B. à Egliseneuve-près-Billom